



SAISON 2025 / 2026



MARDI 16 JUIN 2026

N° 43



SUPER COUPE DE LA SOLIDARITÉ 2026



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



Samedi 13 juin, sur le terrain du stade Irénée Laurent de Veauche, la 2^{ème} édition de la Super Coupe de la Solidarité a tenu toutes ses promesses, avec un match spectaculaire entre les champions de la Loire D1 et les vainqueurs de la Coupe de la Loire seniors.

Résultat sportif de cette finale parrainée par notre partenaire McDonald's : Veauche 2 - Chavanay 5.

Par le biais de cette manifestation sportive, le District a pu attribuer une aide financière à deux associations caritatives : RÊVES EN SCÈNE et LE COLLECTIF DU COEUR 42.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du mercredi 20 mai 2026, à Saint-Etienne

Présents : Thierry DELOLME – Francis VIDRY - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Denise AZNAR - Michel BARSOTTI - Martin BOUCHET - Mohamed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Paul BRIDEAU - Bernard BROUSSET – Alain CABERLON - Marie-Pierre FOLLEAS – Dominique GANDIN - Sylvie ODIN JONNARD - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Victor PEREIRA - Jean-Paul PETIT - François RIOUFFREY - Antonio RODRIGUES - Didier ROTA - Christian THETIER - Bernard THIVEND. Soit 24 membres présents.

Absents excusés : Chantal DEGOULANGE - Jean-Louis FOREST - Laurence PASQUIER – Michel TEIL. Soit 4 membres excusés.

Assistent à la réunion : Jean-Louis COÏA (directeur administratif) – Gérard LAJOIE (commission éthique) – Véronique MIVIERE (secrétaire Délégation Roanne).

Ce Comité de Direction est un peu particulier puisqu'organisé dans les locaux du club des Portugais de Saint-Etienne, accueilli par son président, M. EULALIO, et quelques bénévoles.

Le président DELOLME lui adresse nos vifs remerciements puis, au nom de tous les membres du CD, il transmet une amicale pensée à Didier ROTA, présent parmi nous, qui vient de perdre tragiquement son épouse. Des souhaits également de prompt rétablissement à Michel TEIL qui sort de l'hôpital et rentre en maison de repos.

Après l'approbation du PV du Comité de Direction du 25 mars 2026, la réunion débute à 18h50.

- **Infos du président**

Point sur les licences : la tendance est à la baisse dans tous les districts de la Ligue et la Loire n'y échappe pas (- 1,28 %), tout en étant le moins impacté derrière la Haute-Loire (- 0,94%), en restant le 4^{ème} district de la LAuRa, avec 31 455 licences. Cependant, Thierry DELOLME se montre assez inquiet pour l'avenir face à la baisse générale de la démographie qui se ressent déjà au niveau du Foot Animation, donc chez les plus jeunes. Du coup, notre politique budgétaire sera peut-être à revoir...

Défraiement des observateurs et délégués : avec l'étude de Francis VIDRY, une nouvelle grille d'indemnités kilométriques est proposée pour ces intervenants, qui se résume ainsi : une prime unitaire de 10 € (inchangée) ; un minimum de perception qui passe à 45 € (au lieu de 40 €), suivi d'une indemnité de 0,46 € par kilomètre, à partir de 50 km. aller. Le président précise que l'objectif sera de régler au plus vite par virement...

Défraiement des arbitres : les premières expériences par virement se passent plutôt bien et font l'unanimité dans les clubs, avec de rares petits ratés. Bernard BROUSSET rappelle que les clubs ont jusqu'au mercredi à 12h pour régler les arbitres, sinon ils seront amendés. La généralisation du système est adoptée pour l'ensemble des compétitions Seniors.

Crise du carburant : face à cette forte crise mondiale et qui risque de durer, il s'agit de réfléchir à une stratégie qui puisse minimiser les frais des clubs. Si le règlement actuel bloque la situation pour la D2 et la D3, normalement composée par tirage au sort, Momo BOUGUERRA, responsable de la Commission Sportive, propose, au moins pour la prochaine saison, de neutraliser ce tirage au sort et d'adopter des poules plus géographiques. Ce vœu du Comité de Direction devrait être présenté à l'Assemblée Générale du 26 juin.

La même réflexion se pose pour les désignations des arbitres, même si, selon Tonio RODRIGUES, les nombreuses demandes de la Ligue, en particulier pour des assistants, compliquent un peu la tâche, car il y a moins de disponibilités pour certains secteurs. Jean-Marc ALLEGRE espère notamment que des désignations lointaines seront vraiment évitées dans les plus petites catégories.

Présentation de l'Intranet : l'idée est née en constatant les difficultés que rencontrent les clubs avec la lecture et l'exploitation du PV officiel du District... Avec cette formule, les clubs et les membres du District auront accès plus facilement aux infos. 4 ou 5 clubs pilotes, de préférence bien structurés, vont servir de test. Comme il peut y avoir doublon entre la boîte mail officielle des clubs et ce système, il faudra rester vigilant avec nos règlements, par exemple pour poser une réserve : les clubs auront toujours l'obligation d'utiliser leur boîte officielle.

- **Le cas Se. Fourneyron**

Michel BARSOTTI présente le cas assez particulier du club Se. Fourneyron... Entré au District depuis deux ans, ce club vient de connaître une saison difficile en D4, à tel point que son président ne veut plus entendre parler des Seniors et a tout bloqué, ne souhaitant poursuivre l'aventure qu'avec des jeunes... Volontairement, il n'a pas payé les dettes du club qui cumule ainsi des points de pénalité. De plus, il n'a pas répondu à une convocation du District. Le trésorier qui n'a plus accès à rien, a tout de même tenté d'établir un chèque... qui sera sans doute refusé et risque de revenir impayé. Le District va convoquer le secrétaire pour tenter de trouver une solution et voir l'action à mener.

- **Les nouveaux règlements**

Dominique GANDIN présente la nouvelle mouture de nos règlements généraux et sportifs, en particulier les principales modifications qui devront être votées lors de l'Assemblée Générale du 26 juin, à Saint-Bonnefonds.

1^{ère} remarque importante : l'objectif principal est d'être en adéquation avec les règlements de la Ligue. Voici les principales précisions à mettre en évidence dans ces règlements :

- **ARTICLE 20 - VALIDITÉ DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU DISTRICT**

Toute modification aux règlements sportifs du District est du ressort de l'Assemblée Générale de fin de saison, avec application immédiate.

Les décisions prises en Assemblée Générale d'hiver seront applicables à compter de la saison sportive suivante (sauf demande exceptionnelle du Comité de Direction du District).

- **Article 25.2.4**

En cas d'arrêt municipal ou de forfait, si un club recevant prévient l'équipe adverse dans un délai inférieur à 3h avant l'heure officielle de la rencontre, il devra s'acquitter, auprès du club concerné, des frais de déplacements calculés par véhicule (4 au maximum), suivant l'article 25.2.1 ci-dessus.

- **Article 25.3.3 - Règlements par virement**

Le règlement des arbitres et délégués peut être envisagé par virement du club, « dénommé virement SEPA », sur le compte de l'arbitre dont le RIB est disponible sur le site du District ; avant le mercredi 12h qui suit la rencontre pour les catégories : Seniors D1, D2, D3, D4, D5 et Critérium CD1, CD2, CD3, tout en maintenant la possibilité de régler par chèque ou en espèces.

En cas de retard du virement, l'amende administrative de 30 € sera appliquée.

- **ARTICLE 30 - CALENDRIER**

L'engagement d'un club dans l'un des championnats du District implique le respect du calendrier fixé par la commission compétente qui se réserve le droit de modifier le calendrier.

Dans la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour et à la même heure.

Un décalage maximum de 3h sur l'horaire officiel des deux dernières journées, peut être accordé par la commission compétente, avec accord des deux clubs.

- **Article 31.2 – DÉROGATION AUX DATES ET HEURES OFFICIELLES**

Toute demande de modification, formulée via « Footclubs » au minimum 21 jours avant la rencontre, sera automatiquement validée par la commission, si l'adversaire n'a pas répondu avant le délai officiel des 15 jours précédant la rencontre.

- **Article 33.1 - Feuille de Match Informatisée**

Toutefois, dans le but d'anticiper une éventuelle défaillance matérielle,

- les équipes devront obligatoirement être en mesure de présenter leurs licences, le jour du match ou, à défaut, une pièce d'identité comportant une photographie, accompagnée d'un certificat médical.

- Les équipes et l'arbitre devront obligatoirement prendre en photo la feuille de match, après la signature d'avant-match.

Formalités d'après-match :

- Les équipes et l'arbitre devront obligatoirement prendre en photo la feuille de match, avant la signature d'après-match.

Le délai de la transmission de la FMI est fixé au dimanche à 20h. En cas de défaut de transmission du club recevant, à compter du lundi 12h, le club sera amendé selon le barème en vigueur.

Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée et ce, quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

- **Article 38.6.2**

L'arrêt municipal est applicable dès sa signature par le Maire ou son représentant mandaté ; il est inscrit au registre des arrêtés de la mairie et transmis par le secrétariat de la mairie, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de l'arrondissement.

En cas d'arrêt municipal transmis par voie électronique, il doit être conforme à la loi n° L212-2 du 10 septembre 2018 : « Sont dispensés de la signature de leur auteur, dès lors qu'ils comportent ses prénom, nom et qualité, ainsi que la mention du service auquel celui-ci appartient. » (L'abréviation du prénom est autorisée)

- **Article 39.3 - Début de match retardé**

Lorsqu'un match de Seniors D1 est programmé à un horaire déterminé et que le match qui le précède (hors match géré par la Laurafoot), qui est en train de se dérouler, a pris du retard, le match précédent pourra, s'il l'estime absolument nécessaire, être interrompu par l'arbitre officiel du match suivant, au moment où le retard occasionné dépasse les 30 minutes par rapport à l'heure officielle du coup d'envoi du match suivant.

La Commission des Règlements statuera sur le sort du match ainsi interrompu.

D'autre part, une modification sera également présentée en AG, concernant les nouvelles règles sur les âges permettant de participer aux championnats « Critérium » pour le secteur stéphanois.

- **Liste des instructeurs**

Avec 3 sur Saint-Etienne et un seul sur Roanne, le District est en manque d'instructeurs disponibles, surtout sur certaines parties de saison où les dossiers s'accumulent, et il serait judicieux de recruter... Les principaux critères sont la capacité d'analyser les différents rapports fournis, avec méthode, et la gestion d'affrontement lors d'un rendez-vous.

- **Montées et descentes/Engagements**

M. BOUGUERRA présente les tableaux prévus pour les futures montées et descentes dans les catégories Seniors, qui restent bien sûr tributaires des mouvements liés aux championnats de Ligue. L'autre incertitude concerne la D4 et la D5, en fonction du nombre d'équipes engagées.

De son côté, Paul BRIDEAU dévoile les changements liés à la création de véritables championnats D3 et D4 (sans phase de brassage) chez les jeunes, dès la saison prochaine, avec les tableaux « montées/descentes » en conséquence.

Il est chargé de mettre à jour l'ensemble de ces tableaux qui seront officialisés lors de l'AG.

En ce qui concerne les engagements, après ceux en Coupe de France que la Fédération a fixés au 15 juin, le vœu du Comité de Direction est de positionner tous ceux du District (championnats et coupes) au 15 juillet, avec un délai possible jusqu'au 15 octobre pour la création d'une nouvelle équipe qui débiterait alors dans la plus basse division (D5 en Seniors ou D4 en Jeunes).

- Les championnats féminins

Si la réunion proposée par la Commission Féminines a suscité un vif intérêt avec la présence de 25 clubs, le souhait de relancer un championnat Seniors à 11 est loin d'être acquis... En effet, à l'issue des débats, seulement 8 clubs ont assuré de leur participation à un tel championnat, les autres misant sur leur maintien dans une compétition à 8. Cependant un vœu va sans doute être présenté en AG, conjointement par les clubs Ondaine et Sury-le-Comtal, exigeant qu'à partir de 22 licenciées, les clubs seront tenus d'engager une équipe à 11 : à suivre...

Le président signale qu'il a déjà pris contact avec son homologue de la Haute-Loire qui, possédant 14 équipes potentiellement engagées, pourraient proposer le renfort d'une ou deux équipes limitrophes pour compléter un championnat dans la Loire.

A noter enfin qu'au niveau de la Commission Technique, c'est Justine MERLE qui prend en charge la totalité du foot féminin.

- Les finales jeunes

Avec 1900 spectateurs présents et 130 345 connexions Internet à l'occasion de ces finales à Villars, le bilan est très positif. Si certains ont des doutes sur l'opportunité d'y maintenir les finales du « Foot adapté » entre celles des U15 et des U18, le président DELOLME est catégorique : il est hors de question de minimiser ces finales car c'est notre honneur de mettre en valeur le sport adapté.

Auparavant, C. BOULOGNE a tenté de relancer son idée d'une coupe de la Loire U17, mais B. BROUSSET a rappelé que le Comité de Direction avait déjà émis un avis défavorable pour la saison prochaine, ce que le CD a confirmé par un vote.

- Questions diverses

Face à la forte affluence probable pour les finales des Coupes de la Loire Seniors à Saint-Galmier, M. BARSOTTI pense qu'il faut être prévoyant pour la sécurité... Le président signale qu'il a pris contact avec le maire, conforté par Bernard THIVEND qui précise que c'est le maire qui se met en rapport avec la commission de sécurité. F. VIDRY est chargé de l'organisation de la journée et va anticiper à l'occasion d'une réunion rassemblant l'ensemble des protagonistes.

Le vœu proposé par Saint-Anthème sur la possibilité de reculer un match, a essuyé un refus de la part du CD.

Victor PEREIRA annonce qu'il va quitter la co-présidence de la Commission des Arbitres, mais qu'il restera disponible pour certaines tâches ; il sera remplacé par Cédric MARY. Même situation au niveau roannais, avec le départ de l'autre co-président, Tonio RODRIGUES, qui sera remplacé par Laurent GAUDARD.

V. PEREIRA rappelle que l'AG des arbitres est fixée au samedi 5 septembre et que, par conséquent, aucun arbitre du District ne sera disponible ce jour-là.

Gérard LAJOIE à qui était confiée la mission, est déçu par le peu de réponses obtenues des clubs pour l'attribution de médailles, alors que de nombreux bénévoles doivent être méritants...

L'ordre du jour étant bouclé vers 22h, la soirée s'est achevée par un succulent repas servi par d'excellents cuisiniers du club portugais...

Le Secrétaire de séance,



Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,



Thierry DELOLME



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

AGENCE NATIONALE DU SPORT

La DRAJES Auvergne - Rhône-Alpes lance l'appel à projets « Sport en Auvergne - Rhône-Alpes »
Toutes les informations relatives à cette campagne sont disponibles sur le site de la DRAJES, rubrique « Partie 4 - Appel à projets PST AURA ».

La demande de subvention s'effectue sur Le Compte Asso jusqu'au 19 juillet, avec le code de subvention 102.

Contact

Sébastien RATEL - Conseiller d'Animation Sportive - Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports - DSDEN de la Loire - 9 et 11, rue des Docteurs Charcot - 42023 Saint-Étienne Cedex 2

Téléphone - 06 11 73 46 47

www.ac-lyon.fr/dsden42

CDOS – LOIRE

Le CDOS Loire organise le **vendredi 26 juin**, une formation PSC (Premiers Secours Citoyens)

La formation aura lieu à l'UFOLEP Loire, 12 Pass. de l'Entente, 42100 Saint-Étienne, de 9h à 17h

Objectif : l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime, en attendant l'arrivée des secours organisés

Intervenant - Ufolep Loire

Infos et Inscriptions - <https://cdos42.fr/formations/psc-st-etienne-06/?occurrence=2026-06-26>

Contact

Ludivine COTTE - Chargée de mission formation CDOS Loire - Chargée de mission recrutement accompagnement GEIQ Sport & Loisirs - Maison Départementale des Sports - 4 rue des Trois Meules - BP 90144 - 42012 Saint-Étienne CEDEX 2

Téléphones / 04 77 59 56 02 - 06 42 83 60 42



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

HORAIRE DELEGATION

Le secrétariat de la DELEGATION sera ouvert au public le **lundi après-midi de 14h à 19h seulement**.

Vous pouvez prendre contact directement avec les membres de Commission :

COMMISSION DES SENIORS

CABERLON Alain Responsable 06 04 12 67 25

COMMISSION DES JEUNES

BRIDEAU Paul Responsable 06 26 29 49 27

COMMISSION CRITERIUM FOOT DIVERSIFIEE

THIVEND Bernard Responsable 06 81 48 05 03

COMMISSION DES ARBITRES

LIGOUT Jean Claude Secrétaire 06 71 47 93 39

COMMISSION DE DISCIPLINE

ODIN JONNARD Sylvie Responsable 06 43 74 43 21

COMMISSION DES REGLEMENTS

ROTA Didier Responsable 06 89 81 96 49

DATE A RETENIR

- Assemblée Générale du District de la Loire, à **ST JEAN BONNEFONDS**, le **vendredi 26 juin**

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, à des dates qui sont

- **en attente de confirmation fédérale, suite à nouvelles dispositions**
Sur les installations de (**lieu à venir prochainement**).

- **Module 7 : le mardi 8 septembre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions à compter de début juin : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.



PÔLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr
Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail recevra une réponse écrite.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes :

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142, 145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

INFOS CLUBS

JOUEURS NON QUALIFIÉS ÉVOLUANT EN + 40 ANS

- | | | |
|-------------------|----------------------|------|
| <u>Journée 12</u> | | |
| • 504767 | ST GENEST MALIFAU 10 | 10 € |
| <u>Journée 17</u> | | |
| • 614387 | SE. TRAMINOTS 10 | 10 € |
| <u>Journée 22</u> | | |
| • 504767 | ST GENEST MALIFAU 11 | 10 € |

ABSENCE FEUILLE DE MATCH

Suite à de nombreuses demandes de la Commission Féminines, les clubs suivants sont amendés pour non-retour de la FMI :

U13 D1 Poule A – J4 - Phase 2 :

Rencontre n°55420261 FEURS – SURY LE COMTAL

509599 FEURS 50 €

U13 D2 Poule B – J4 – Phase 2

Rencontre n°55420248 FIRMINY – ENT. ST DENIS DE CABANNE

504278 FIRMINY 50 €

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

[Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.](#)

[La date d'ouverture des engagements vous sera communiquée prochainement.](#)

COURRIERS RECUS

L'Etrat La Tour : engagement d'une équipe en D5 et souhait.
Le Coteau : souhait de jumelage en D2 et D4.
Toranche : souhait de jouer sur le secteur roannais en D3 et D4.
Goal Foot : demande de jouer à l'extérieur la 1^{ère} journée de D1.

MONTEES

De D1 à R3 : Veauche - Roannais Foot 42 (2) - Cellieu

De D2 à D1 : St Paul en Jarez 2 – Bonson St Cyprien - Rive de Gier - Goal Foot

De D3 à D2 : St Denis de Cabanne - Crémeaux – Montagnes du Matin – Commelle Vernay - Ondaine - L'Etrat La Tour
3 – Savigneux Montbrison 2 Sorbiers La Talaudiere 2

De D4 à D3 : St Etienne Sud – Jonzieux/St Romain – Sury le Comtal – Abh 2 – Doizieux – Andrezieux Bouthéon 3 -
Essor 1 – Montagnes du Matin 2 – Briennon 1 – Avenir Côte 2 – Fc. Roanne 1 – St Denis de Cabanne 2

De D5 à D4 : Ecotay Moingt 3 – Sury le Comtal 2 – Haut Pilat 2 – Ondaine 2 – St Paul en Jarez 3 – St Chamond Feu
Vert 2 - Fc. Roanne 2 – Goal Foot 3 – Parigny St Cyr 2 – Avenir Côte 3 – Essor 2

Sous réserve des procédures en cours et à venir.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Le Coteau : concerne la saison 2026/27.

Toranche : concerne la saison 2026/27 : accord pour jouer en Délégation du Roannais.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

Sous réserve d'homologation des résultats.

D3 en D2

St Denis de Cabanne 1 – Crémeaux 1 - Montagnes du Matin 1 – Commelle Vernay 1

D4 en D3

Essor 1 – Montagnes du Matin 2 – Briennon 1 – Avenir Côte 2 – Fc. Roanne 1 – St Denis de Cabanne 2

D5 en D4

Fc. Roanne 2 – Goal Foot 3 – Parigny St Cyr 2 – Avenir Côte 3 – Essor 2



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

St Jean Bonnefonds : engagement U14 saison prochaine.
Val d'Aix : engagement U18 saison prochaine.
Ondaine : le club n'engagera pas d'équipe U18 la saison prochaine.
Andrézieux Bouthéon : le club n'engagera pas d'équipe U20 la saison prochaine.
Haut Forez : demande d'informations pour prêts de joueurs U15 et U18.
L'Étrat La Tour : demande d'affectation poules U15 la saison prochaine.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

Pour rappel, concernant la saison 2026/2027, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

La date d'ouverture des engagements vous sera communiquée prochainement.

INFORMATIONS U17 – U18

Actuellement les tableaux des clubs éligibles en U18 D1, D2 et D3, ainsi qu'en U17 D1, sont en cours de validation à la Commission des Règlements.

Pas d'inscriptions et de desideratas par mail : les clubs doivent utiliser « Footclubs » pour cela.

U18

Pour la saison 2026/27, les brassages D3 sont supprimés... Nous aurons donc la D1 et la D2 inchangées, puis deux poules D3 de 12 équipes, dont le championnat démarrera en même temps que la D1 et la D2. Suivant les inscriptions, deux poules en D4 seront sans doute créées et la compétition démarrera fin septembre. Pour les retardataires, les clubs pourront inscrire une équipe en D4 jusqu'au 15 octobre et, bien entendu, ils rattraperont les éventuels matchs en retard.

U17

Pas de changement : une poule D1 et une ou deux poules D2, suivant les engagements.

U14

Pour la saison 2026/27, le championnat sera reconduit, à condition d'avoir entre 10 et 12 équipes inscrites avant la mi-juillet.

À ce jour, six équipes ont déjà manifesté leur intérêt pour participer à cette nouvelle édition.

En cas d'un nombre d'inscriptions insuffisant, le championnat ne pourra être maintenu pour la saison 2026/27 et ne sera pas reconduit.

Par ailleurs, l'équipe terminant à la première place du championnat accédera à l'échelon supérieur et sera promue en Ligue pour la saison suivante.

Dès à présent, vous pouvez transmettre vos souhaits et demandes par courriel, à l'adresse suivante : JeunesU15@loire.fff.fr



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

*

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Filerin : absence prévenue sur plateau U11 : noté et vérifié ; demande d'engagement en U17 D2 et suppression équipe U15.
Val d'Aix : demande d'engagement de deux équipes U18 (D3 et D4).

U13

Absences feuille de match

Malgré plusieurs rappels, nous n'avons toujours aucune trace des rencontres citées ci-dessous. Si elles ont eu lieu, une feuille de match est obligatoire ; sinon, il nous faut un courrier justifiant l'annulation de la rencontre.

Si aucune nouvelle n'est parvenue à la Délégation le lundi 22 juin, les clubs hôtes seront amendés.

D2 Poule A : samedi 14 mars : Bois Noirs 2 – Ent. Roannais Foot 42/Mably 4
samedi 25 avril : Ent. Roannais Foot 42/Mably 4 – Le Coteau 3

D3 Poule A : samedi 28 février : Ent. Villerest/Parigny 2 – Roanne Portugais
samedi 7 mars : Loire Sornin 2 - Ent. Villerest/Parigny 2
samedi 25 avril : Ent. Villerest/Parigny 2 – Perreux 2

D3 Poule B : samedi 28 février : Riorges 5 – Montagnes du Matin 3
samedi 7 mars : Avenir Côte 4 – Riorges 5

U11

Absences feuille de plateau (rappel)

Plateau du samedi 30 mai

D1 : Roannais Foot 42 (2 et 3) - Bussières 1 – Fc. Roanne 1 - Parigny St Cyr 1 – Crémeaux 1.

D2 : Villers 1 – Ouches 1 – Pouilly les Nonains 1.

D3 : Villers 2 – Parigny St Cyr 2.

U9

Absences feuille de plateau (rappel)

Plateau du samedi 30 mai

Poule A : Fc. Roanne – Le Coteau – Roannais Foot 42.

Poule B : Coutouvre – Roannais Foot 42 – Villers – Bussières – Forez Roannais – Olympique Est Roannais – Parigny St Cyr – Crémeaux – Val d'Aix – Mably – Nord Roannais.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

REUNION FOOT DIVERSIFIE – 8 JUIN 2026

L'objectif de cette réunion consistait à faire le bilan de l'année écoulée pour les équipes évoluant en Foot Diversifié (Critérium, Foot Loisir + 40 ans) et à définir les perspectives pour la saison prochaine.

Cette rencontre a fait également écho à la réunion décentralisée de Nervieux où de nombreuses questions concernant le championnat Critérium ont été posées.

16 clubs étaient représentés pour cette rencontre : qu'ils en soient remerciés.

Un compte-rendu sera envoyé à l'ensemble des clubs évoluant en championnat Critérium et en Foot Loisir + 40 ans.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

INFORMATION IMPORTANTE

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.

INFORMATIONS DIVERSES

Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

La date d'ouverture des engagements vous sera communiquée prochainement.

Championnat Seniors Féminines à 8 et à 11 :

La date limite d'engagement, **championnat et coupe**, est fixée au 15 août.

Championnats Jeunes Féminines (U13, U15, U18) :

La date limite d'engagement est fixée au 15 septembre.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoît CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

CARNET NOIR

Le président et les membres de la Commission des Arbitres, le CTDA, adressent leurs sincères condoléances à Thierry GRESS, arbitre au sein du District, ainsi qu'à ses proches, suite à la disparition de son fils.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne + règlements) sont à réaliser au plus tard le 15 juillet 2026.

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) dématérialisé (cotisations incluses) est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE - Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

LICENCE ARBITRE 2026/2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club (à partir du **vendredi 5 juin**). Pour les arbitres indépendants, vous pourrez solliciter le service concerné de la LAuRA Foot en écrivant à l'adresse arbitres@laurafoot.fff.fr afin de suivre la nouvelle procédure de demande de licence.

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le **samedi 5 septembre à Andrézieux-Bouthéon, de 8h30 à 18h**, au Complexe Sportif des Bullieux (repas pris sur place).

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

FORMATION INITIALE DES ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site du DLF : <https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°1 – Veauce (*inscriptions fermées > date limite était le dimanche 7 juin*)

- Vendredi 26 juin : 18h30–22h
- Samedi 27 juin : 8h30–17h30 (*repas non compris*)
- Dimanche 28 juin : 8h30–17h30 (*repas non compris*)
 - *Module 7* : Mardi 30 juin (18h30–22h, à St Priest en Jarez, au District)

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°43 publié le 16/06/2026

Réunion du lundi 15 juin 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT- 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, à des dates qui sont

- **en attente de confirmation fédérale, suite à nouvelles dispositions**
Sur les installations de (**lieu à venir prochainement**).

- **Module 7 : le mardi 8 septembre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions à compter de début juin : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

FIN DE CARRIERE

M. GAUDARD Laurent, arbitre depuis le 06/01/93. De nouvelles fonctions l'attendent au sein de la CA.
Melle. PIVOT Eloïse, depuis le 04/12/18
M. PARISEL Fabrice, depuis le 11/08/03
M. SERINO Alexandre, depuis le 29/01/17
M. DUPEUBLE Michel, depuis le 26/02/18

C'est 81 années d'arbitrage qui s'arrêtent... Qu'ils soient remerciés pour le sacerdoce et leur contribution à la cause arbitrale

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2026/27

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et **est en ligne sur le site du District, (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).**

LE DMA, pour les arbitres roannais, est à envoyer à la Délégation en version papier, et en copie version DEMATERIALISEE au District, comme annoncé sur PV.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

LICENCE ARBITRE 2026/27

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club (à partir du **vendredi 5 juin**). Pour les indépendants, le bordereau sera disponible sur le site de la LAuRA Foot (*lien à venir*).

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le **samedi 5 septembre à Andrézieux-Bouthéon, de 8h30 à 18h**, au Complexe Sportif des Bullieux (repas pris sur place).

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

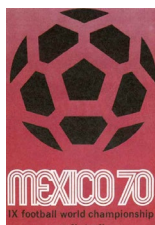
En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – ordre : UNAF Loire.
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

LA COUPE DU MONDE

Après les Coupes du Monde de 1930 à 1966 de la semaine dernière, continuons notre voyage dans le temps...

DES ANNÉES 70 LABORIEUSES

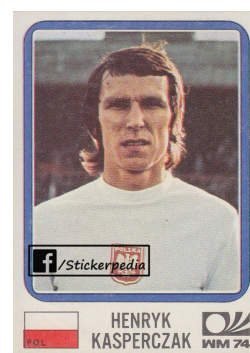


COUPE DU MONDE 1970	Au MEXIQUE	16 équipes	Finale : BRESIL 3 ITALIE 1
<i>La France éliminée par la Suède et la Norvège n'est pas qualifiée pour la phase finale</i>			
<i>Aucun joueur ayant évolué à l'ASSE n'est présent au Mexique</i>			

L'équipe de France des années 70 connaît l'une des pires périodes de son histoire. Non qualifiée pour les phases finales de 70 et 74, il est commun de dire que l'épopée des « Verts 76 » a constitué le déclic permettant de relancer un football français trop timide, qui va enfin se décomplexer.

COUPE DU MONDE 1974	En ALLEMAGNE	16 équipes	Finale : ALLEMAGNE 2 PAYS BAS 1							
<i>La France éliminée par l'URSS et l'Éire n'est pas qualifiée pour la phase finale</i>										
Nom	Prénom	club	Phase finale	Passage à l'ASSE		Sélections				
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Équipe des Pays Bas										
REP	Johnny	Ajax	7	3	Finale	1979-83	178	61	42	12

En 1974, la finale oppose la rigueur allemande de BECKENBAUER à la fantaisie et au football total de Johan CRUYFF. Dans cette armada hollandaise, l'ailier droit est **Johnny REP** (22 ans), formé à l'Ajax d'Amsterdam, qui sera plus tard l'une des grandes vedettes des « Verts ». Les fans gardent le souvenir d'un attaquant très talentueux qui sera témoin de la chute de l'ASSE, avec « l'affaire de la caisse noire ». Il aura tout de même remporté le titre en 1981, mais perdu deux finales de Coupe de France et échoué deux fois en 1/4 de finale de Coupe d'Europe. A noter que la Pologne finit 3^{ème} avec, dans ses rangs, **Henrik KASPERCZAK**, futur entraîneur de l'ASSE, de 1979 à 1983



Argentina '78

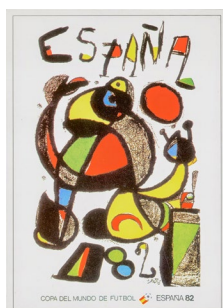
COUPE DU MONDE 1978	En ARGENTINE	16 équipes	Finale : ARGENTINE 3 PAYS BAS 1 a.p							
Matchs France Italie 1-2 ; Argentine 1-2 ; Hongrie 3-1										
Nom	Prénom	club	Phase finale	Passage à l'ASSE		Sélections				
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Équipe de France										
PLATINI	Michel	Nancy	3	1	1 ^{er} t.	1979-82	145	82	72	41
LACOMBE	Bernard	Lyon	2	1	1 ^{er} t.	1978-79	32	14	38	12
ROCHETEAU	Dominique	ASSE	2	1	1 ^{er} t.	1972-80	195	56	49	15
LOPEZ	Christian	ASSE	2	1	1 ^{er} t.	1971-82	453	27	39	1
JANVION	Gérard	ASSE	2		1 ^{er} t.	1972-83	393	13	40	
BATHENAY	Dominique	ASSE	2		1 ^{er} t.	1973-78	211	33	20	4
BATTISTON	Patrick	FC Metz	1		1 ^{er} t.	1980-83	135	9	56	3
Équipe des Pays Bas										
REP	Johnny	Bastia	7	1	Finale	1979-83	178	61	42	12
Équipe de Pologne										
KUPCEWICZ	Janusz	Gdynia	N'a pas joué		2 ^{ème} t.	1983-85	36	2	20	5

1978 marque le début d'une nouvelle ère pour les « Bleus », un groupe à ossature verte. Parmi eux, quatre Stéphanois, héros de Glasgow 76 : **Dominique BATHENAY** et **Dominique ROCHETEAU** qui ont remporté les doublés 74 et 75, ainsi que le titre 76 ; **Gérard JANVION** et **Christian LOPEZ** qui, en plus, obtiendront le titre de 1981. Il y a aussi, trois futurs recrues : **Bernard LACOMBE**, le Lyonnais qui ne passera qu'une saison au club ; **Michel PLATINI**, le meilleur Français de cette période que Roger ROCHER a voulu à tout prix et qui restera 3 ans, ne remportant finalement qu'un seul titre de champion (1981). Tout comme **Patrick BATTISTON**, à un an d'intervalle, dans une période plus clinquante, à l'image de **Johnny REP** qui dispute sa seconde finale perdue

contre l'Argentine. Dans l'équipe de Pologne qui jouera le second tour, **Henryk KASPERCZAK** est toujours présent (6 matchs) et, parmi ses jeunes équipiers, on note la présence de **Janusz KUPCEWICZ** qui, cinq ans plus tard, rejoindra l'ASSE pour un bilan bien maigre : relégation en 84, suivie d'une saison en D2 sous la direction de ... **KASPERCZAK**. **Maxime BOSSIS**, futur éphémère entraîneur des « Verts » en 1996, est également présent avec les « Bleus ».



LE RENOUVEAU DES ANNÉES 80



COUPE DU MONDE 1982		En ESPAGNE		24 équipes		Finale : ITALIE 3 ALLEMAGNE 1				
Matches France		Angleterre 1-3 ; Koweït 4-1 ; Tchécoslovaquie 1-1 ; Autriche 1-0 ; Irlande Nord 4-1 ; 1/2 Allemagne 3-3 ; Pologne 2-3								
Nom	Prénom	club	Phase finale		Passage à l'ASSE		Sélections			
			matchs	but	classem.	date	matchs	but	matchs	but
Équipe de France										
PLATINI	Michel	ASSE	5	2	4ème	1979-82	145	82	72	41
LACOMBE	Bernard	Bordeaux	3		4ème	1978-79	32	14	38	12
ROCHETEAU	Dominique	PSG	4	2	4ème	1972-80	195	56	49	15
LOPEZ	Christian	ASSE	4		4ème	1971-82	453	27	39	1
JANVION	Gérard	ASSE	6		4ème	1972-83	393	13	40	
GENGHINI	Bernard	Sochaux	5	2	4ème	1982-83	41	10	27	6
BATTISTON	Patrick	ASSE	3		4ème	1980-83	135	9	56	3
LARIOS	Jean François	ASSE	2		4ème	1974-82	207	49	17	5
MAHUT	Philippe	FC Metz	1		4ème	1982-84	74	2	9	
CASTANEDA	Jean	ASSE	1		4ème	1975-89	355		9	
Équipe du Cameroun										
MILLA	Roger	Bastia	3		1er t.	1984-86	69	35	102	36
BELL	Joseph Ant.	Abidjan	N'a pas joué		1er t.	1991-94	108		50	
Équipe de Pologne										
KUPCEWICZ	Janusz	Gdynia	5	1	3ème	1983-85	36	2	20	5

Les « Bleus » vont séduire la France lors du légendaire match de Seville, contre l'Allemagne (blessure de **BATTISTON** et élimination aux tirs au but). **BATTISTON**, **PLATINI**, **LACOMBE**, **ROCHETEAU**, **LOPEZ**, **JANVION** étaient déjà là en 1978. Deux joueurs stéphanois, formés au club, sont dans la liste : **Jean-François LARIOS** qui a connu l'épopée de Bastia (avec REP), finaliste de la Coupe UEFA 78, avant de retrouver les « Verts » (champions 81), et **Jean CASTANEDA**, né à Saint-Etienne, formé à l'Olympique, fidèle à l'ASSE durant 14 saisons. Deux joueurs vont rejoindre l'ASSE, après le Mondial : **Bernard GENGHINI**, pour une seule saison, et **Philippe MAHUT**, très bon défenseur, qui quittera le club lors de la relégation de 84. Le Polonais **Janusz KUPCEWICZ** bat la France pour la 3^{ème} place et deux joueurs sont en sélection du Cameroun : **Roger MILLA** qui, à 30 ans, n'est qu'au début de son histoire avec la Coupe du Monde, et **Joseph Antoine BELL**, gardien remplaçant. **MILLA**, l'un des meilleurs joueurs africains de l'histoire, passera deux saisons à l'ASSE et sera le grand artisan de la remontée en D1 (1984). **BELL** sera le gardien des « Verts » durant trois saisons en D1 (milieu de tableau de 91 à 94). **BOSSIS** est toujours présent, comme un autre futur dirigeant, **Gérard SOLER** (président délégué de 1997 à 2001).



COUPE DU MONDE 1986		Au Mexique		24 équipes		Finale : ARGENTINE 3 ALLEMAGNE 2				
Matches France		Canada 1-0 ; URSS 1-1 ; Hongrie 3-0 ; Italie 2-0 ; 1/4 Brésil 1-1 (tab) ; 1/2 Allemagne 0-2 ; Belgique 4-2 a.p								
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE		Sélections		
			matches	buts	classem.	date	matches	buts	matches	buts
Équipe de France										
<u>PLATINI</u>	Michel	Juventus	6	2	3ème	1979-82	145	82	72	41
<u>ROCHETEAU</u>	Dominique	PSG	4	1	3ème	1972-80	195	56	49	15
<u>GENGHINI</u>	Bernard	Monaco	1	1	3ème	1982-83	41	10	27	6
<u>BATTISTON</u>	Patrick	FC Metz	1		1 ^{er} t.	1980-83	135	9	56	3
<u>FERRERI</u>	Jean Marc	Auxerre	4	1	3ème	N'a pas joué à l'ASSE, originaire de Pouilly/Charlieu				
Équipe du Danemark										
<u>SIVEBAEK</u>	John	Manchester U	2		1/8ème	1988-91	137	1	87	1
<u>CHRISTENSEN</u>	Flemming	Lingby	N'a pas joué		1/8ème	1982-83	22	1	11	2
Équipe du Maroc										
<u>EL HADDAOUI</u>	Mustapha	Lausanne	3		1/8ème	1987-88	33	10	55	10
<u>KRIMAU</u>	Adelkrim	Le Havre	4	1	1/8ème	1986-87	33	9	17	5
Équipe de Bulgarie										
<u>DIMITROV</u>	Georgui	Sofia	4		1/8ème	1986-88	54	3	77	7

La France, championne d'Europe 84, retrouve l'Allemagne en 1/2 finale, s'incline une nouvelle fois, mais décroche la 3^{ème} place (4-2 contre la Belgique). **PLATINI**, **ROCHETEAU** et **BATTISTON** disputent leur 3^{ème} Mondial, et **GENGHINI** son 2^{ème}. Chez les « Bleus », **Jean-Marc FERRERI**, natif de Charlieu et révélé par Auxerre, n'a jamais porté le maillot vert, mais reste un représentant du foot ligérien. Pour les Danois, **Flemming CHRISTENSEN**, attaquant fantôme des « Verts » en 82-83 et **John SIVEBAEK**, solide défenseur transféré de Manchester United, qui fera le bonheur de l'ASSE pendant 4 saisons. Autre grand joueur, **Mustapha EL HADDAOUI**, une saison à l'ASSE (87-88, 4^{ème} de D1). Avec le Maroc, **Abdel KRIMAU**, ancien héros de Bastia et baroudeur du championnat, Stéphanois en 86-87. Après ce Mondial, Les « Verts » signeront le capitaine bulgare **Georgui DIMITROV**, joueur d'expérience, patron de la défense pendant deux saisons. A noter que les trois nations, Maroc, Bulgarie et Danemark, disputent les 8^{ème} de finale.



COUPE DU MONDE 1990		En ITALIE		24 équipes		Finale : ALLEMAGNE 1 ARGENTINE 0				
La France éliminée par la Yougoslavie et l'Écosse n'est pas qualifiée pour la phase finale										
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE		Sélections		
			matches	buts	classem.	date	matches	buts	matches	buts
Équipe du Cameroun										
<u>MILLA</u>	Roger	La Réunion	5	4	Quart	1984-86	69	35	102	36
<u>PAGAL</u>	Jean Claude	Roche/Yon	3		Quart	1990-93	61	5	20	1
<u>BELL</u>	Joseph Ant.	Bordeaux	N'a pas joué		Quart	1991-94	108		50	
Équipe de Tchecoslovaquie										
<u>MORAVCIK</u>	Lubomir	Nitra	5		Quart	1990-96	209	31	80	12
<u>LUHOVY</u>	Milan	Gijon	1	1	Quart	1992-93	18	4	31	7

On note la performance de **Roger MILLA**, semi retraité à La Réunion, qui, à 38 ans, inscrit 4 buts. Dans l'équipe du Cameroun, **Joseph Antoine BELL** est encore présent, ainsi que **Jean-Claude PAGAL**, jeune Lensois, qui signera à l'ASSE après le Mondial et

restera trois saisons chez les « Verts ». Chez les Tchèques, **Milan LUHOVY** qui ne marquera pas l'histoire des Verts (92-93), mais surtout **Lubo MORAVCIK**, joueur légendaire resté six ans et qui, à défaut d'y remporter des titres, reste à jamais dans le cœur des supporters. Dans cette équipe tchèque (1/4 de finaliste), il y avait, aussi, **Yvan HASEK**, futur entraîneur des « Verts » (2006-2007).



A la semaine prochaine pour la suite de l'HISTOIRE